



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le jeudi 28 novembre 2019 — N° 88

**Président de l'Assemblée nationale :
M. François Paradis**

La séance est ouverte à 9 h 40.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

Mme D'Amours (Mirabel) fait une déclaration afin de souligner le 50^e anniversaire de l'organisme Mouvement des centres d'amitié autochtones.

M. Ciccone (Marquette) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Yvon Lefebvre pour son engagement communautaire.

Mme Proulx (Côte-du-Sud) fait une déclaration afin de féliciter l'entreprise Aubergélit, lauréate de nombreuses distinctions.

M. Derraji (Nelligan) fait une déclaration afin de féliciter les lauréats du Gala des liens d'affaires du Cercle d'affaires Belgique-Québec.

Mme Hébert (Saint-François) fait une déclaration afin de souligner la tenue de la Campagne pour la paix organisée par l'organisme Le Service Caritas Estrie inc.

M. Nadeau-Dubois (Gouin) fait une déclaration afin de souligner le 40^e anniversaire du Groupe L'Entre-Gens inc.

28 novembre 2019

M. Provençal (Beauce-Nord) fait une déclaration afin de féliciter M. Mario Gosselin, récipiendaire de la Médaille de l'Assemblée nationale.

Mme Fournier (Marie-Victorin) fait une déclaration afin de souligner le 30^e anniversaire du Collectif de défense des droits de la Montérégie.

Mme Soucy (Saint-Hyacinthe) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Annick Daviau pour son engagement au sein de l'organisme Sclérose en plaques Saint-Hyacinthe-Acton.

M. Benjamin (Viau) fait une déclaration afin de souligner le 20^e anniversaire de l'organisme La Maison de répit La Ressource.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 54.1 et 54.3 du Règlement, M. Poulin (Beauce-Sud) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Yvon Roy, ex-proprétaire de publications hebdomadaires de la Beauce.

À 9 h 54, Mme Gaudreault, troisième vice-présidente, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 10 h 02.

28 novembre 2019

Moment de recueillement

Présentation de projets de loi

M. Boulet, ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 51 Loi visant principalement à améliorer la flexibilité du régime d'assurance parentale afin de favoriser la conciliation famille-travail

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 51.

Dépôts de documents

M. Jolin-Barrette, leader du gouvernement, dépose :

La réponse à la question écrite n° 91 concernant les données manquantes de l'inspection de la conformité des travaux du rapport de la Ville de Québec sur l'application des dispositions du chapitre VI.1 de la Loi sur le patrimoine culturel (Chapitre P-9.002), inscrite au *Feuilleton et préavis* du 31 octobre 2019 par Mme Melançon (Verdun);

(Dépôt n° 1189-20191128)

La réponse à la question écrite n° 94 concernant les sommes annoncées au Plan budgétaire du Québec 2019-2020 dans le cadre du Programme d'aide aux organismes communautaires, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 5 novembre 2019 par M. LeBel (Rimouski).

(Dépôt n° 1190-20191128)

28 novembre 2019

Dépôts de rapports de commissions

M. Leitão (Robert-Baldwin), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission de l'administration publique qui, les 9 et 30 octobre ainsi que le 14 novembre 2019, a procédé à l'audition des sous-ministres et des dirigeants d'organismes publics portant sur : le chapitre 5 intitulé « Reprise informatique », le chapitre 7 intitulé « Contrats en technologie de l'information – Suivi d'un audit particulier » du rapport de mai 2018 du Vérificateur général, sur la gestion administrative et les engagements financiers du ministère de la Santé et des Services sociaux et sur la gestion administrative et les engagements financiers du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. Le rapport contient des observations, des conclusions et 9 recommandations.

(Dépôt n° 1191-20191128)

Mme Charbonneau (Mille-Îles), à titre de présidente, dépose :

Le rapport de la Commission de l'aménagement du territoire qui, les 29 et 30 mai, les 3, 4, 5, 6, 7, 10 et 14 juin, les 20, 21, 22 et 29 août, les 3 et 24 septembre, les 1^{er}, 2, 8, 9, 22, 23, 24 et 31 octobre ainsi que les 14, 19, 20, 21, 26 et 27 novembre 2019, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 16, Loi visant principalement l'encadrement des inspections en bâtiment et de la copropriété divise, le remplacement de la dénomination de la Régie du logement et l'amélioration de ses règles de fonctionnement et modifiant la Loi sur la Société d'habitation du Québec et diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal. Le rapport contient des amendements au projet de loi.

(Dépôt n° 1192-20191128)

28 novembre 2019

M. Provençal (Beauce-Nord), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission de la santé et des services sociaux qui, les 21, 26 et 27 novembre 2019, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 31, Loi modifiant principalement la Loi sur la pharmacie afin de favoriser l'accès à certains services. Le rapport contient des amendements au projet de loi, dont un au titre.

(Dépôt n° 1193-20191128)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, Mme Hivon (Joliette) dépose :

Copie d'un article intitulé *Le régime québécois d'assurance parentale : un système discriminatoire à l'endroit des enfants adoptés.*

(Dépôt n° 1194-20191128)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, M. Polo (Laval-des-Rapides) dépose :

Copie d'un document d'Hydro-Québec intitulé *Évolution des comptes d'écart et de reports et autres actifs.*

(Dépôt n° 1195-20191128)

Votes reportés

L'assemblée tient le vote reporté, le 27 novembre 2019, sur la motion de M. Roberge, ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, proposant que le principe du projet de loi n° 40, Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaires, soit adopté.

28 novembre 2019

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 254 en annexe)

Pour : **66** Contre : **44** Abstention : **0**

En conséquence, le principe du projet de loi n° 40 est adopté.

M. Schneeberger, leader adjoint du gouvernement, propose que le projet de loi n° 40 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission de la culture et de l'éducation.

La motion est adoptée à la majorité des voix.

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Melançon (Verdun), conjointement avec Mme Roy, ministre de la Culture et des Communications, M. Marissal (Rosemont), Mme Perry Mélançon (Gaspé), M. Ouellette (Chomedey) et Mme Fournier (Marie-Victorin), propose :

Attendu que la survie du *Soleil*, du *Quotidien*, du *Droit*, du *Nouvelliste*, de la *Tribune* et de la *Voix de l'Est* est menacée;

Attendu que ces entreprises médiatiques emploient 350 personnes;

Attendu que les Québécois sont en droit d'obtenir de l'information locale et régionale de qualité;

Attendu que le ministre de l'Économie et de l'Innovation a annoncé le 19 novembre 2019 sa préférence pour le modèle coopératif pour assurer la pérennité de ces entreprises médiatiques;

Attendu que Desjardins annonçait la même journée qu'il ne participerait pas au montage financier;

28 novembre 2019

Attendu que Desjardins veut réévaluer son refus de financer le projet de coopérative des employés du Groupe Capitales Médias;

Attendu que le montage financier du plan de relance demeure incertain;

Attendu qu'il ne reste que trois semaines pour conclure un financement sans quoi ce sera la fin pour ces journaux;

QUE l'Assemblée nationale demande au gouvernement de tout mettre en œuvre afin d'assurer la viabilité du projet de coopérative des employés du Groupe Capitales Médias.

La motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 255 en annexe)

Pour : **106** Contre : **0** Abstention : **0**

Mme Massé, cheffe du deuxième groupe d'opposition, conjointement avec M. Arcand, chef de l'opposition officielle, M. Roy (Bonaventure), M. Ouellette (Chomedey) et Mme Fournier (Marie-Victorin), présente une motion concernant le respect des principes de la Déclaration des nations unies pour le droits des Peuples autochtones; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

M. Gaudreault (Jonquière), conjointement avec M. Barrette (La Pinière), M. Marissal (Rosemont), M. Ouellette (Chomedey) et Mme Fournier (Marie-Victorin), présente une motion concernant l'entente de principe sur la rémunération des médecins spécialistes; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

28 novembre 2019

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Roy, ministre de la Culture et des Communications, conjointement avec Mme Melançon (Verdun), Mme Dorion (Taschereau), Mme Perry Mélançon (Gaspé), M. Ouellette (Chomedey) et Mme Fournier (Marie-Victorin), propose :

QU'à l'occasion de son décès, l'Assemblée nationale du Québec rende hommage à Mme Andrée Lachapelle, l'une des figures marquantes du théâtre, de la télévision et du cinéma québécois;

QU'elle souligne sa carrière exceptionnelle de près de 70 ans pendant laquelle elle a interprété des dizaines de rôles qui ont laissé une trace indélébile dans notre imaginaire collectif;

QU'elle souligne sa contribution majeure au paysage culturel québécois;

QU'elle rappelle que Mme Lachapelle était chevalière de l'Ordre national du Québec et officière de l'Ordre du Canada;

QU'elle transmette ses condoléances à sa famille, à ses proches, à ses collègues ainsi qu'à ses nombreux admirateurs à la grandeur du Québec;

QU'enfin, elle observe un moment de recueillement en sa mémoire.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

À la demande de Mme Gaudreault, troisième vice-présidente, l'Assemblée observe une minute de silence.

28 novembre 2019

Avis touchant les travaux des commissions

M. Schneeberger, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission de l'économie et du travail, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 15, Loi sur la Société de développement et de mise en valeur du Parc olympique;
- la Commission des institutions, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 32, Loi visant principalement à favoriser l'efficacité de la justice pénale et à établir les modalités d'intervention de la Cour du Québec dans un pourvoi en appel;
- la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 34, Loi visant à simplifier le processus d'établissement des tarifs de distribution d'électricité;
- la Commission des finances publiques, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 37, Loi visant principalement à instituer le Centre d'acquisitions gouvernementales et Infrastructures technologiques Québec;
- la Commission de la culture et de l'éducation, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 40, Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaires.

Mme Gaudreault, troisième vice-présidente, donne l'avis suivant:

- la Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs se réunira en séance de travail afin d'organiser les travaux de la Commission.

28 novembre 2019

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

Mme Laforest, ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, propose que le principe du projet de loi n° 47, Loi assurant la mise en œuvre de certaines mesures du partenariat 2020-2024 entre le gouvernement du Québec et les municipalités, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 47 est adopté.

M. Schneeberger, leader adjoint du gouvernement, propose que le projet de loi n° 47 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission de l'aménagement du territoire.

La motion est adoptée.

M. Schneeberger, leader adjoint du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au vendredi 29 novembre 2019, à 9 h 40.

La motion est adoptée.

28 novembre 2019

À 12 h 47, Mme Gaudreault, troisième vice-présidente, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au vendredi 29 novembre 2019, à 9 h 40.

Le Président

FRANÇOIS PARADIS

28 novembre 2019

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de M. Roberge, ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur :

(Vote n° 254)

POUR - 66

Allaire (CAQ)	Dubé (CAQ)	Lafrenière (CAQ)	Poulin (CAQ)
Asselin (CAQ)	Dufour (CAQ)	Lamontagne (CAQ)	Proulx (CAQ)
Bachand (CAQ)	Émond (CAQ)	LeBel (CAQ)	(Côte-du-Sud)
Bélanger (CAQ)	Foster (CAQ)	(Champlain)	Proulx (CAQ)
Blais (CAQ)	Girard (CAQ)	Lecours (CAQ)	(Berthier)
(Prévost)	(Lac-Saint-Jean)	(Lotbinière-Frontenac)	Provençal (CAQ)
Blais (CAQ)	Girault (CAQ)	Lecours (CAQ)	Reid (CAQ)
(Abitibi-Ouest)	Grondin (CAQ)	(Les Plaines)	Roberge (CAQ)
Bonnardel (CAQ)	Guilbault (CAQ)	Lefebvre (CAQ)	Rouleau (CAQ)
Boulet (CAQ)	Guillemette (CAQ)	Legault (CAQ)	Roy (CAQ)
Bussière (CAQ)	Hébert (CAQ)	Lemay (CAQ)	(Montarville)
Caire (CAQ)	Isabelle (CAQ)	Lemieux (CAQ)	Schneeberger (CAQ)
Campeau (CAQ)	Jacques (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Simard (CAQ)
Carmant (CAQ)	Jeannotte (CAQ)	(Chapleau)	Skeete (CAQ)
Caron (CAQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Tardif (CAQ)
Charest (CAQ)	Julien (CAQ)	(Chauveau)	(Lavolette-Saint-Maurice)
Charette (CAQ)	Lachance (CAQ)	Martel (CAQ)	Tardif (CAQ)
Chassin (CAQ)	Lacombe (CAQ)	McCann (CAQ)	(Rivière-du-Loup-Témiscouata)
D'Amours (CAQ)	Laforest (CAQ)	Picard (CAQ)	Thouin (CAQ)
Dansereau (CAQ)	Laframboise (CAQ)	(Soulanges)	Tremblay (CAQ)

CONTRE - 44

Anglade (PLQ)	Gaudreault (PQ)	Massé (QS)	Roy (PQ)
Arcand (PLQ)	(Jonquière)	Melançon (PLQ)	(Bonaventure)
Arseneau (PQ)	Ghazal (QS)	Ménard (PLQ)	Sauvé (PLQ)
Barrette (PLQ)	Hivon (PQ)	Montpetit (PLQ)	St-Pierre (PLQ)
Benjamin (PLQ)	Kelley (PLQ)	Nadeau-Dubois (QS)	Tanguay (PLQ)
Bérubé (PQ)	Labrie (QS)	Nichols (PLQ)	Thériault (PLQ)
Birnbaum (PLQ)	LeBel (PQ)	Ouellet (PQ)	Weil (PLQ)
Charbonneau (PLQ)	(Rimouski)	Ouellette (IND)	Zanetti (QS)
Ciccone (PLQ)	Leduc (QS)	Perry Mélançon (PQ)	
Derraji (PLQ)	Leitão (PLQ)	Polo (PLQ)	
Dorion (QS)	Lessard-Therrien (QS)	Rizqy (PLQ)	
Fortin (PLQ)	Maccarone (PLQ)	Rotiroti (PLQ)	
Fournier (IND)	Marissal (QS)	Rousselle (PLQ)	

28 novembre 2019

Sur la motion de Mme Melançon (Verdun), conjointement avec Mme Roy, ministre de la Culture et des Communications, M. Marissal (Rosemont), Mme Perry Mélançon (Gaspé), M. Ouellette (Chomedey) et Mme Fournier (Marie-Victorin) :

(Vote n° 255)

POUR - 106

Allaire (CAQ)	Dufour (CAQ)	Lecours (CAQ)	Provençal (CAQ)
Anglade (PLQ)	Émond (CAQ)	(Les Plaines)	Reid (CAQ)
Arcand (PLQ)	Fortin (PLQ)	Leduc (QS)	Rizqy (PLQ)
Arseneau (PQ)	Foster (CAQ)	Lefebvre (CAQ)	Roberge (CAQ)
Asselin (CAQ)	Gaudreault (PQ)	Leitão (PLQ)	Rotiroti (PLQ)
Bachand (CAQ)	(Jonquière)	Lemay (CAQ)	Rouleau (CAQ)
Barrette (PLQ)	Ghazal (QS)	Lemieux (CAQ)	Rousselle (PLQ)
Bélanger (CAQ)	Girard (CAQ)	Lessard-Therrien (QS)	Roy (PQ)
Benjamin (PLQ)	(Lac-Saint-Jean)	Lévesque (CAQ)	(Bonaventure)
Bérubé (PQ)	Girault (CAQ)	(Chauveau)	Roy (CAQ)
Birnbaum (PLQ)	Grondin (CAQ)	Lévesque (CAQ)	(Montarville)
Blais (CAQ)	Guilbault (CAQ)	(Chapleau)	Sauvé (PLQ)
(Prévost)	Guillemette (CAQ)	Maccarone (PLQ)	Schneeberger (CAQ)
Blais (CAQ)	Hébert (CAQ)	Marissal (QS)	Simard (CAQ)
(Abitibi-Ouest)	Hivon (PQ)	Martel (CAQ)	Skeete (CAQ)
Bonnardel (CAQ)	Isabelle (CAQ)	Massé (QS)	St-Pierre (PLQ)
Boulet (CAQ)	Jacques (CAQ)	McCann (CAQ)	Tanguay (PLQ)
Bussière (CAQ)	Jeannotte (CAQ)	Melançon (PLQ)	Tardif (CAQ)
Caire (CAQ)	Julien (CAQ)	Ménard (PLQ)	(Lavolette-Saint-Maurice)
Campeau (CAQ)	Kelley (PLQ)	Montpetit (PLQ)	Tardif (CAQ)
Carmant (CAQ)	Labrie (QS)	Nichols (PLQ)	(Rivière-du-Loup-Témiscouata)
Caron (CAQ)	Lachance (CAQ)	Ouellet (PQ)	Thériault (PLQ)
Charbonneau (PLQ)	Lacombe (CAQ)	Ouellette (IND)	Thouin (CAQ)
Charest (CAQ)	Laforest (CAQ)	Perry Mélançon (PQ)	Tremblay (CAQ)
Charette (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Picard (CAQ)	Weil (PLQ)
Chassin (CAQ)	Lafrenière (CAQ)	(Soulanges)	Zanetti (QS)
Ciccone (PLQ)	Lamontagne (CAQ)	Polo (PLQ)	
D'Amours (CAQ)	LeBel (CAQ)	Poulin (CAQ)	
Dansereau (CAQ)	(Champlain)	Proulx (CAQ)	
Derraji (PLQ)	LeBel (PQ)	(Côte-du-Sud)	
Dorion (QS)	(Rimouski)	Proulx (CAQ)	
Dubé (CAQ)	Lecours (CAQ)	(Berthier)	
	(Lotbinière-Frontenac)		